



Accusation mensongere pour un non lieu

Par **tom29**, le **28/05/2012 à 04:05**

Bonjour, je suis salarié à l'hôtel (barman) un client a déposé plainte contre moi à la direction m'accusant de dire à sa femme quelle est belle, parler à son oreille, et que j'ai dit au client alors tu la niqué. Je signale que je dis à toutes les femmes quelle sont belles point trait. J'ai été convoqué par la direction ; est-ce que je serai sanctionné par quelque chose que j'ignore. merci d'avance

Par **DSO**, le **28/05/2012 à 10:48**

Bonjour, Vous pouvez bien entendu être sanctionné. Il faudrait savoir de quelle manière vous avez été convoqué par la Direction pour avoir une idée de la sanction qui pourrait être prise. Cordialement, DSO